

**COMMISSION D'ÉQUIVALENCE POUR L'ACCÈS  
AUX CONCOURS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES**

2, rue de Lobau  
75196 PARIS Cedex 04  
[www.paris.fr](http://www.paris.fr)  
[drh.ceacap@paris.fr](mailto:drh.ceacap@paris.fr)

Nom :

Prénom :

**DOSSIER DE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE**

**TECHNICIEN SUPERIEUR PRINCIPAL  
D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES**

**SPÉCIALITÉ GÉNIE URBAIN**

Cadre réservé à la commission d'équivalence

Date d'arrivée :

N° de dossier :

## PRÉAMBULE

Vous envisagez de vous inscrire à l'un des concours externe de **technicien supérieur principal d'administrations parisiennes, spécialité génie urbain** et vous ne possédez pas le diplôme exigé pour l'inscription à ce concours, **à savoir un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III délivré dans un domaine correspondant à la spécialité (ex : BTS travaux publics, DUT génie civil...)**

La commission d'équivalence des diplômes requis pour l'accès aux concours des administrations parisiennes a été créée par le décret n° 2007-196 modifié du 13 février 2007, complété par le décret n° 2009-1313 du 27 octobre 2009 et l'arrêté du 19 novembre 2009.

Elle permet à un candidat de faire valoir un autre diplôme et/ou une expérience professionnelle en lieu et place du diplôme exigé pour accéder à un concours.

*Attention : cette demande d'équivalence ne dispense ni de l'inscription au concours visé pendant les dates réglementaires, ni du passage des épreuves du concours.*

Par conséquent, vous pouvez demander une équivalence si vous êtes dans l'un des cas suivants (cochez la case correspondante) :

- diplôme français autre que le diplôme requis** : rubriques 1 et 2 à renseigner.
- diplôme étranger** : rubriques 1 et 3 à renseigner.
- expérience professionnelle uniquement** : intégralité du dossier à renseigner, rubriques 2 et 3 exclues.
- diplôme français et expérience professionnelle** : intégralité du dossier à renseigner, rubrique 3 exclue.
- diplôme étranger et expérience professionnelle** : intégralité du dossier à renseigner, rubrique 2 exclue.

AVANT DE DEPOSER TOUTE DEMANDE, N'oubliez pas de consulter la notice explicative, qui reprend en détail les cas d'équivalence.

\*\*\*

**Rappel quant à l'expérience professionnelle requise, non complétée par un diplôme :**

Il faut justifier d'une activité professionnelle salariée ou non salariée :

- **pendant une durée totale cumulée d'au moins 3 ans à temps plein,**  
et
- dans l'exercice d'une profession **comparable par sa nature et son niveau** à celle de technicien supérieur principal (TSP) d'administrations parisiennes, spécialité génie urbain.

\*\*\*

### SOMMAIRE :

1. Identification du candidat	page 3
2. Diplômes obtenus en France	page 4
3. Diplômes obtenus à l'étranger	page 5
4. Parcours professionnel	pages 6
5. Votre expérience concrète	pages 7 à 10
6. Liste des pièces à fournir	page 11

## 1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

**Avertissement : l'examen de votre dossier ne sera effectué qu'à partir des seuls éléments décrits dans le présent dossier et des pièces qui y seront jointes.**

M.             Mme

Nom patronymique (nom de naissance) : .....

Nom usuel .....

Prénom(s): .....

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

Courriel : @

Concours envisagé : concours externe de technicien supérieur principal (TSP) d'administrations parisiennes, spécialité génie urbain.

Je soussigné (*prénom, NOM*) autorise le secrétariat de la commission à utiliser mon adresse courriel pour me communiquer ou solliciter toute information concernant la présente demande.

J'atteste que toutes les informations données dans le présent document et les pièces qui l'accompagnent sont exactes et je reconnais être informé du fait que toute fausse déclaration de ma part entraînerait l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de la présente procédure.

J'atteste également être informé du fait que les réunions de la commission sont déconnectées des dates de concours, qu'elle se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations auprès de mes employeurs et que je ne peux présenter une nouvelle demande d'équivalence dans le délai d'un an suivant la notification d'une décision négative de la commission.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent dossier. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.

Fait à

le

Signature :

*(signature du candidat précédée de la mention « lu et approuvé »)*

## 2. DIPLÔMES OBTENUS EN FRANCE

*NB : n'indiquez que les diplômes ou titres de formation relevant du domaine d'activité de la profession de TSP d'administrations parisiennes, spécialité génie urbain.*

DIPLOME PRÉPARÉ	SPÉCIALITÉ ÉVENTUELLE	NIVEAU DE CERTIFICATION DU DIPLOME *	AUTORITÉ OU ORGANISME AYANT DELIVRÉ LE DIPLOME OU DISPENSÉ LA FORMATION	OBTENU (OUI/NON)	ANNÉE D'OBTENTION

\* Exemples :  
**niveau V** : BEP, CAP, diplôme national du Brevet  
**niveau IV** : Baccalauréat, Brevet de Technicien  
**niveau III** : BTS, DUT  
**niveau II** : Licence, Maîtrise, Master 1  
**niveau I** : DESS, Master 2, Doctorat.

### 3. DIPLÔMES OBTENUS A L'ÉTRANGER

Mentionnez ci-dessous, par ordre chronologique, de la plus récente à la plus ancienne, les différentes formations diplômantes que vous avez suivies.  
Les noms de diplômes et d'établissements devront être écrits en alphabet latin, en respectant l'intitulé de la langue d'origine.

*NB : n'indiquez que les diplômes ou titres de formation relevant du domaine d'activité de la profession de TSP d'administrations parisiennes, spécialité génie urbain.*

DATES DE FORMATION (début et fin)	ÉTABLISSEMENT	NOM DU DIPLÔME PRÉPARÉ	DATE D'OBTENTION	PAYS DE DÉLIVRANCE

- Indiquez le ou les diplômes pour le(s)quel(s) vous demandez une équivalence :

.....

.....

.....

.....

.....

## 4. PARCOURS PROFESSIONNEL

*NB : n'indiquez que l'expérience professionnelle comparable dans sa nature et son niveau à la profession de TSP d'administrations parisiennes, spécialité génie urbain.*

**ATTENTION** : les périodes de formation initiale ou continue, les stages et périodes de formation en milieu professionnel accomplis pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre ne peuvent pris en compte dans le calcul de la durée d'expérience.

Période d'emploi (du .... au ....)	Poste occupé	Temps plein ou temps partiel (nbre d'heures / semaine)	Nom et adresse de l'employeur	Indiquez si vous êtes / étiez: salarié, travailleur indépendant. Si « autre », précisez	Activité principale de l'établissement
	n° 1 :				
	n° 2 :				
	n° 3 :				
	n° 4 :				

Vous pouvez photocopier le tableau si nécessaire, en numérotant les ajouts.

## 5. VOTRE EXPÉRIENCE CONCRÈTE

Rappel : seule est prise en compte l'expérience professionnelle comparable dans sa nature et son niveau aux fonctions de TSP d'administrations parisiennes, spécialité génie urbain.

Les périodes de stages ou de formation ne peuvent être prises en compte au titre de l'expérience professionnelle.

Pour chacun des postes occupés, répondez aux questions des pages 7 à 10.

*Vous pouvez photocopier les pages pour compléter le tableau, ou bien répondre sur papier libre en respectant la même présentation.*

POSTE OCCUPÉ N° ..... : .....		
Période d'exercice : Nbre d'heures / semaine :	Employeur:	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quel type de structure travailliez-vous ?</li> <li><input type="checkbox"/> Entreprise</li> <li><input type="checkbox"/> Bureau d'études et de contrôle</li> <li><input type="checkbox"/> Cabinet d'architecture et maîtrise d'œuvre</li> <li><input type="checkbox"/> Commune, département, région, établissement public</li> <li><input type="checkbox"/> Autre, précisez :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec qui travailliez-vous à l'intérieur de cette structure ? (fournir les organigrammes)</li> </ul>		
<b>MISSIONS</b> (principales activités, responsabilités confiées, réalisations, publics visés)	% du temps passé	Description des différentes tâches

• Commentaires éventuels :

*Pour les questions suivantes, décrivez le plus précisément possible les compétences développées.*

**POSTE OCCUPÉ N° .... (suite): .....**

**• ÉTUDES DE TRAVAUX**

**Avez-vous mené des études techniques, des plans d'exécution d'un ouvrage ?**

OUI       NON

Si oui, donnez des exemples concrets, en détaillant les études menées :

**Avez-vous mené des études économiques, des études de prix pour un ouvrage ?**

OUI       NON

Si oui, donnez des exemples concrets, en détaillant les études menées :



POSTE OCCUPÉ N° ..... (suite): .....

Avez-vous occupé le poste de conducteur de chantier ?  OUI  NON  
Si oui, détaillez (précisez sur quelle période exacte, le type de chantier...) :

Avez-vous assuré l'encadrement ou la coordination d'une équipe ?  OUI  NON  
Si oui, détaillez (nombre et fonctions des personnels...) :

POSTE OCCUPÉ N° ..... (suite): .....

Étiez-vous en relation avec le maître d'oeuvre ou des organismes extérieurs ?  OUI  NON  
Si oui, précisez :

Étiez-vous en charge du respect des normes de sécurité et/ou d'environnement ?  
 OUI  NON  
Si oui, précisez :

Étiez-vous en relation avec les clients ?  OUI  NON  
Si oui, précisez :

## 7. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

### Pièce à fournir obligatoirement dans tous les cas :

- Copie de la pièce d'identité.
- Curriculum vitae à jour, partant de l'emploi le plus récent vers le plus ancien. Pour les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur, indiquer tous les diplômes à partir du baccalauréat.

### ① Vous demandez la reconnaissance de diplômes obtenus en France :

- Copie des diplômes avec le contenu des programmes suivis et indications des choix si options, et copie des notes.
- Liste des travaux de recherche, d'études, publication, communications que vous avez effectués (le cas échéant).
- Attestations des stages effectués pour l'obtention du diplôme (le cas échéant).

### ② Vous demandez la reconnaissance de diplômes obtenus à l'étranger :

- Le cas échéant, attestation de comparabilité délivrée par l'ENIC- NARIC (Centre français d'informations sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes obtenus à l'étranger - [www.ciep.fr/enic-naricfr/](http://www.ciep.fr/enic-naricfr/) - Tél. : 01.45.07.63.21)
- Le cas échéant, attestation de niveau d'études délivrée par le rectorat de votre domicile (procédure valable jusqu'au 01/01/2008).
- Photocopie de l'ensemble des diplômes présentés.
- Photocopie de la traduction officielle du ou des diplômes, effectuée par un traducteur assermenté ou par les autorités officielles du pays d'origine.
- Photocopie des justificatifs de la durée officielle des études délivrée par l'établissement (relevés de notes, certificats de scolarité, plaquette de présentation du cursus ...).
- Photocopie de la traduction de ces justificatifs effectuée par un traducteur assermenté ou par les autorités officielles du pays d'origine.

### ③ Vous demandez uniquement la reconnaissance de votre expérience professionnelle :

- Certificats de travail en votre possession ou copie des contrats de travail / ou état des services publics accomplis établi par l'employeur.
- État horaire annuel de travail (récapitulatif annuel du nombre d'heures travaillées signé par l'employeur) pour les emplois effectués à temps partiel ou de manière non continue (CDD, missions d'intérim).
- Fiche de poste détaillée, nominative et établie par l'employeur précisant la nature des fonctions exercées.
- Organigramme de votre structure / société / service.
- Tout justificatif concernant une activité complémentaire en lien avec la spécialité envisagée (le cas échéant).

### ④ Vous demandez la reconnaissance de diplômes obtenus en France et la reconnaissance de votre expérience professionnelle :

- Tous les justificatifs indiqués en ① et en ③.

### ⑤ Vous demandez la reconnaissance de diplômes obtenus à l'étranger et la reconnaissance de votre expérience professionnelle :

- Tous les justificatifs indiqués en ② et en ③.

**NB : dans tous les cas, vous pouvez joindre toutes autres pièces qui vous semblent utiles pour appuyer votre demande.**